



Seine Maritime

Déclaration liminaire du 4 avril.

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués aujourd'hui au C.T.L uniquement sur des points d'information portant sur le bilan des avis d'imposition 2012, la préparation de la campagne IR 2013 et le référentiel Marianne.

Hasard du calendrier, se tient en ce moment même, un Comité Technique de Réseau présidé par M. BEZARD. En effet, le 4 avril est à la fois la date du 5^{ème} anniversaire de la création de la DGFIP et le Comité Technique de Réseau a pour thème la démarche stratégique.

Aussi, Monsieur le Président, l'intersyndicale de Seine Maritime ne peut de son côté occulter ces points majeurs.

La fusion de nos deux Administrations a été voulue par le Président de la République en 2007. C'est la réforme emblématique de l'Etat que le « gouvernement Fillon voulait absolument réussir, là où le gouvernement Jospin avait échoué en 2000. Quitte à y mettre le prix... ! Cette fusion a coûté 589 millions d'€ à l'Etat entre 2008 et 2012. La Cour des Comptes a d'ailleurs en 2011, pointé du doigt le coût de la fusion.

Pour réussir la fusion, le Ministre de l'époque François Fillon a mis le prix, surtout pour la hiérarchie supérieure, faisant le pari qu'à long terme le rapprochement serait rentable....ce qui pourrait s'avérer juste... du fait de la fusion, 12000 postes ont été supprimés à la DGFIP de 2008 à 2012 et 2000 le seront encore en 2013... »

Ces propos sont extraits d'une revue économique datée du 28 février 2013.

Triste constat, Monsieur le Président, car on parle bien là de rentabilité.

Cette fusion, au prétexte de rendre plus facile la vie de l'utilisateur, a pour but avéré de « rationaliser » les dépenses de l'Etat en réduisant de façon drastique le nombre de fonctionnaires à la DGFIP.

Ce ne sont pas les regroupements sur quelques sites et la création de la Direction Locale Unique qui effaceront d'un coup de baguette magique, les difficultés quotidiennes de nos collègues sur toutes les missions dévolues à notre nouvelle administration.

Vous ne pouvez pas, Monsieur le Président, nier ces difficultés. D'ailleurs, notre Directeur Général, en rencontrant les agents sur leur lieu de travail, a mis en place ce qu'il appelle « **la démarche stratégique** ».

Cette dernière a été lancée au plan local à la mi novembre 2012 en annonçant via Ulysse que : « Cette démarche se veut largement tournée vers le réseau. Elle s'appuie dans sa mise en œuvre sur l'ensemble des agents.

Il s'agit d'abord de réaliser ensemble un travail approfondi sur la stratégie de la DGFIP, c'est-à-dire sur la définition d'orientations claires pour l'ensemble de ses personnels, ambitieuses pour ses métiers et innovantes pour les missions de service public qu'elle assure. »

Pour nos organisations syndicales, l'approche est toute autre : la démarche dite «stratégique» de la DGFIP relève de tout, sauf de la raison. Nous sommes loin de l'élémentaire bon sens qui aurait du présider à ce genre d'exercice.

En lançant un « Concours Lépine » des restructurations et des réorganisations, le Directeur Général a recueilli un catalogue d'environ 160 vraies fausses bonnes idées. Or nous avons déjà connu à plusieurs reprises ce type de consultation. Et cet exercice, qui devrait être une authentique projection sur l'avenir, risque malheureusement de se réduire à un recensement de toutes les économies réalisables par la DGFIP, agrémenté d'un saupoudrage de quelques mesurette sur les conditions de vie au travail, pour démontrer toute la compassion portée à la situation des agents. D'ailleurs, **le Directeur Général dit très clairement que toutes ces propositions ne seront pas ses décisions.**

Au plan national, les Organisations Syndicales se sont rencontrées le 12 mars dernier et ont décidé d'acter le principe des **Etats généraux des agents des Finances Publiques** .

Cette démarche unitaire se veut la « **contre démarche stratégique** » et est organisée à compter de ce jour.

Pour notre département, c'est à travers cette déclaration liminaire intersyndicale qu'elle se manifeste !

L'intersyndicale appelle les agents de Seine Maritime à signer la pétition sur les sites des OS nationales et locales :

- **pour se faire entendre**, et s'engager à faire évoluer les choix actuels de la DGFIP,
- **pour en finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires** de « Bercy », nous ne sommes ni des nantis ni des privilégiés, mais des salariés, à forte technicité, attachés à leurs missions et profondément affectés par la détérioration de leur travail,
- **pour attirer solennellement l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics** sur la situation des agents et sur la réalité des services de la DGFIP,
- **pour exiger le maintien du statut général et des statuts particuliers DGFIP**, garants de l'égalité de traitement des citoyens,
- **pour obtenir l'amélioration du régime indemnitaire spécifique à la DGFIP**, d'un plan de qualification ministériel a minima au niveau du plan triennal 2009 - 2011 et le maintien de l'ensemble des acquis, conquis au fil des luttes dans notre champ professionnel, qui ont permis d'en reconnaître les spécificités,
- **pour demander des moyens humains, juridiques et matériels suffisants**, ce qui passe par l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants et les créations à hauteur des besoins,

- **pour améliorer rapidement et véritablement les conditions de travail** et pour une vraie reconnaissance de l'agent des finances publiques et de ses missions qui doivent toutes demeurer au sein de la DGFIP,

- **pour la préservation et le renforcement du réseau des Finances Publiques,**

- **pour un service public fiscal, foncier et financier de qualité** qui réponde véritablement aux besoins de la population et qui garantisse enfin l'intérêt général.

Voilà Monsieur le Président, les revendications des personnels et toutes les « démarches stratégiques » du monde ne les détourneront pas de ces points fondamentaux.

Localement, force est de constater que vous répondez à ces inquiétudes :

- par la suppression de 450 emplois depuis 2003, soit 20% des effectifs de notre département,
- par la fermeture de certains postes comptables, passée ou à venir,
- par la baisse du budget de fonctionnement de 9% encore cette année,
- par la fusion des secteurs d'assiette sur les résidences de Rouen, Dieppe et Le Havre,
- par la fusion des missions hospitalières au sein du réseau de la gestion publique,
- par la mise en place d'expérimentations hasardeuses comme le rapprochement CDI-CDIF, le rapprochement SPF-enregistrement, la création du pôle patrimonial ...

L'inquiétude est grande. Chaque jour, les collègues sont confrontés à de nouveaux défis. Le prochain en date est la campagne d'impôts sur le revenu 2013.

A cette occasion, vous reconduisez le dispositif mis en place lors de la campagne 2012 mais les moyens n'ont pas suivi, notamment en terme d'effectifs et de budget.

Que penser alors du volet « communication » si bien développé à Rouen, alors que nous n'en avons plus les moyens, ni humains, ni budgétaires ?

Comment allez-vous gérer les conflits qui vont survenir quand les services de gestion ne pourront pas venir renforcer l'accueil de proximité alors que certains d'entre eux participeront aux opérations de communication ?

Que penser de vos propos quant à l'accueil des usagers soit disant inchangé à Rouen alors que 3 agents sur 9 viennent d'arriver et n'ont eu aucune formation à l'accueil généraliste ?

Comment allez-vous organiser la saisie des déclarations dès lors que le directeur de la filière fiscale s'est engagé auprès des agents de la cellule patrimoniale à ne pas les solliciter cette année ? Par conséquent, qui d'autre allez-vous solliciter ? Quels services ? Des auxiliaires ? Non retraités, bien entendu, comme convenu lors du dernier Comité Technique ...

Que penser des effets des mesures immédiates de simplifications et quelles en seront les conséquences à long terme ? Comme, par exemple, la suppression des justificatifs ? La campagne est emblématique et centrale mais elle n'est que le point de départ de toute une chaîne de travail (recouvrement, contrôle, ...)

Nos questions sont précises, Monsieur le Président. Nous demandons des réponses qui le soient tout autant pour débattre tout au long de ce Comité Technique Local.